



REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT
DU JURA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE D'OFFLANGES

Séance du 03 octobre 2025

Nombre de conseillers : En exercice : 11 Présents : 8 Votants : 9			L'an deux mille vingt-cinq, Le trois du mois d'octobre à vingt heures trente minutes, Le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de monsieur Jean-Claude THABARD, Maire.		
Date de convocation : 25/09/2025 Date d'affichage : 09/10/2025			Présents : Bruno CHAUCOUVERT, Claude COMTE, Jean-Michel GRAS, Jean-Marie GUELLE, Gilbert JACQUOT, Jean-Claude THABARD, Nicolas THABARD, Thierry VINCENT. Excusés : Ludivine GERARDIN, Cédric BARBIER, Alexandre LENOBLE pouvoir à Jean-Michel GRAS,		
VOTE	Abstention	0	Secrétaire de séance : Nicolas THABARD.		
	Contre	0			
	Pour	9			

DELIBERATION 2025-25

**- Logement Communal 2 Impasse de la Grande Vigne -
Dégât des eaux - remboursement assurance**

Monsieur le maire informe le Conseil qu'un dégât des eaux a eu lieu dans le logement communal sis 2 Impasse de la Grande Vigne.

Une déclaration à l'assurance a été faite, et un premier remboursement de 2 954.76€ a été envoyé, le solde intervenant sur présentation des factures de travaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ✓ **ACCEPTE** le chèque n°0462296 du 15/09/2025, d'un montant de 2 954.76€, de
GROUPAMA Grand Est.

Pour extrait certifié conforme,
Le maire,
Jean-Claude THABARD.

